

Voici une nouvelle édition du Caulnexion, en adéquation avec notre nouvelle charte graphique.

Retrouvez-le à chaque parution dans vos commerces !

Vous pouvez également vous y abonner gratuitement pour le recevoir directement dans votre boîte mail.

Pour cela inscrivez-vous sur notre site internet : <https://caulnes.fr/caulnexions>

Vie communale

FIBRE OPTIQUE

Après plusieurs mois de travaux réalisés sur notre commune par la société Axione pour le compte de Mégalis Bretagne, la fibre optique est disponible pour l'ensemble de nos concitoyens depuis le 19 février 2023.

Si vous êtes intéressés par les possibilités offertes par le très haut débit, nous vous invitons à contacter votre fournisseur d'accès actuel (ou un autre si vous souhaitez en changer). Celui-ci vous expliquera les différentes étapes de l'installation et vous indiquera le montant des frais éventuels.

Attention toutefois aux démarcheurs : nous vous rappelons que le passage à la fibre optique n'est pas obligatoire et que vous pouvez conserver votre offre actuelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une FAQ (foire aux questions) dans le dernier bulletin municipal.



À l'école,
j'apprends aussi
en breton !



INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants nés en 2020 peuvent être inscrits dès maintenant pour la rentrée de septembre 2023 (en classe monolingue ou bilingue Français-Breton). Se présenter à la Mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

PIÉGAGE FRELON ASIATIQUE

Les particuliers intéressés peuvent retirer les pièges lors des réunions d'information organisées par Dinan Agglomération sur le territoire. Se renseigner en Mairie.

TERRAIN DE TENNIS

Le barillet permettant l'accès au court de tennis extérieur a été changé. Pensez à renouveler votre abonnement et à rapporter la clé de l'année dernière.

Tarifs :

- Carte famille : 47,28 €
- Jeune 10.18 ans : 24,48 €
- L'heure : 7,04 €
- La semaine : 24,48 €

PROLONGATION DE L'APPEL À PROJETS PAR LA COMMUNE

Après avoir lancé une étude urbaine afin de renforcer sa dynamique commerciale et de repenser son centre-ville, la ville de Caulnes a décidé de favoriser l'implantation de structures commerciales porteuses d'initiative et d'attractivité territoriale.

L'objectif est de favoriser l'implantation de commerces en centre-ville et la place centrale de Caulnes a vocation à incarner ce développement.

Ainsi, le local commercial mis à disposition est situé au 11 place de la Mairie (ancienne Mairie) et est localisé dans le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat. Il bénéficie d'un flux piétonnier lié au marché, à la boulangerie, aux écoles et aux services de la Mairie et de la Poste à proximité.

L'aménagement intérieur sera à la charge du porteur de projet.

Contact : Emily MAUDIEU, manager de commerces au 06 07 08 74 63. Visites possibles sur rendez-vous.

Les dossiers sont à télécharger sur le site de la commune et sont à retourner **pour le 31 mars 2023**.

DÉMARCHAGE ABUSIF

Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance suite à la recrudescence de démarchage commercial téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie.

• En cas de signature lors d'un démarchage, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours. L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) est à votre disposition pour vous aider à vous rétracter. Contact : 02 96 61 50 46.

• Contactez l'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglomération, service public gratuit, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés : 02 96 87 42 44 ou par mail : infoenergie@dinan-agglomeration.fr.

PERMANENCES HABITAT 2023 Dinan Agglomération

- **Quelles aides pour les travaux d'économies d'énergie** : 22 mars / 26 avril / 31 mai / 6 septembre / 11 octobre / 22 novembre sur rendez-vous au 02 96 87 42 44.
- **Maprimrénov** : 27 avril / 20 juillet / 19 octobre / 21 décembre sur rendez-vous au 02 98 96 44 67.

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Cérémonie le **dimanche 19 mars 2023** à 11 h 15 au monument aux morts.

LYCÉE AGRICOLE

Portes ouvertes les samedis **18 mars** de 9 h à 17 h et **13 mai** de 9 h à 13 h.

JOURNÉE CITOYENNE

Prochaine journée le **samedi 1er avril**, pour la matinée. Rendez-vous à 9 h 30 à la Mairie pour le nettoyage des chemins de campagne et rues du bourg.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE, pour les jeunes de 16 à 17 ans

Prochaine opération du **17 au 21 avril**, de 9 h à 12 h pour des missions d'entretien des espaces publics et de l'archivage. Inscriptions à la Mairie.

TRAVAUX SUR LA LIGNE SNCF

Les travaux de remplacement d'un ouvrage hydraulique se dérouleront en partie la nuit, entre 22 h et 5 h 30 sur la période du **3 au 21 avril 2023**, à l'exclusion des week-ends. Une opération particulière aura également lieu du samedi 8 avril à 20 h 40 jusqu'au dimanche 9 avril à 12 h.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Sur le marché, qui se déroule tous les vendredis matin, vous trouverez : primeurs, poissons et crustacés, burgers, galettes/œufs/escargots... **Et depuis peu, il accueille également de nouveaux commerçants :**

- maraîcher ;
- couturière/service retouches ;
- vente directe de bocaux de pâté, rillettes, saucissons secs ;
- alimentation pour chiens et chats.

PETITE ANNONCE

La Mairie recherche des jeux de société/jeux vidéo et des canapés ou meubles d'occasion pour compléter **l'aménagement de l'espace jeunes** qui ouvrira au printemps.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES – nouveaux horaires

Les bacs verts sont collectés toutes les semaines ; les bacs jaunes toutes les 2 semaines et les collectes ont lieu entre 4 h et 21 h.

- Pensez à sortir vos bacs **la veille au soir**.
- Ne laisser aucun sac à côté ou au-dessus des bacs : il ne sera pas collecté !

Les particuliers en automédication peuvent déposer les **boîtes d'aiguilles usagées** en déchetterie : du 27 février au 4 mars ; 30 mai au 3 juin ; 28 août au 2 septembre ; 27 novembre au 2 décembre.

BANQUET DES CLASSES 3

Il aura lieu le **samedi 29 avril** à 12 h 30 à la salle des fêtes.

Vous pouvez vous inscrire auprès des référents suivants :

90 ans	Simone THIBAUT	06 68 18 62 64
80 ans	Jean-Louis LE GOFF	06 75 13 16 27
	Annick RENAULT	06 48 08 07 97
	Maria SEROT	02 96 83 91 09
70 ans	Gérard GUILLOU	06 73 53 61 80
	Marie-Paule GUILLEMOT	06 23 55 20 76
60 ans	Maryline HESPEL	06 86 77 74 88
	Marie-Annick BRIENS	06 80 56 92 42
50 ans	David MAILLARD	07 70 16 44 15
	Stéphanie DELANOE	06 08 61 80 80
40 ans & 10 ans	Aurélié CROCHET	07 70 39 21 62
30 ans	Fabrice BOUSSIN	06 50 61 93 73
20 ans	Margot LE MOAL	07 77 83 28 43

Vie associative

THÉÂTRE

- **Club des cyclos**
11 mars à 20 h 30 et 12 mars à 14 h 30 - amphithéâtre lycée agricole «ça se complique».
- **La Troupe des Loufoques**
18 mars à 20 h 30 et 19 mars à 15 h - amphithéâtre lycée agricole
26 mars à 15 h à la salle des fêtes «on va marier l'Fernand».

VÉLO SPORT CAULNAIS : 4 mars - repas à emporter.

CAC 22 : 18 mars - repas de la St Patrick à la salle des fêtes.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE DANSE : 24 mars - repas à emporter.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : 2 avril - course d'orientation de Pâques.

ZIK'CAULNES : à un peu moins de 200 jours du festival, l'association recherche toujours des bénévoles, ainsi que du matériel : bois, peinture, vis, etc.
Les prochains ateliers se dérouleront les samedis 25 février et 25 mars.

MÉDIATHÈQUE

Mercredi 8 mars : Animation lecture de 15h à 17h sur le thème du printemps.

Samedi 11 mars : Atelier danse libre - séances sur inscription de 10h à 11h et de 11h15 à 12h15.

Vendredi 17 mars : Spectacle de Magie à 20h avec TDM Animation. Gratuit et sur inscription.

Mercredi 5 avril : Animation lecture et atelier bricolage de 15h à 17h sur le thème de Pâques.

Mardi 25 avril : Atelier bricolage nature avec l'association ANSEMBLE de 15h à 17h.

Responsable de la publication : Marina LE MOAL, Maire de Caulnes
Rédaction : commission communication et Mairie

10 rue de la Ville Chérel • 22350 CAULNES
02 96 88 70 30
mairie@caulnes.fr

Retrouvez cette feuille infos sur :



www.caulnes.fr



Page Facebook



Panneau Pocket

Abonnez-vous
au Caulnexion
sur notre site !